



Suivi participatif des politiques pour promouvoir la diversité des expressions culturelles

Panel de discussion

14 juin 2017

Salle II – Siège de l'UNESCO

Contexte :

En 2014, l'UNESCO a lancé le projet « Renforcer les libertés fondamentales à travers la promotion de la diversité des expressions culturelles », d'une durée de quatre ans, grâce au financement de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI).

Le projet vise à :

- renforcer les capacités humaines et institutionnelles des acteurs gouvernementaux et de la société civile pour recueillir les données nécessaires à la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et mesures nationales destinées à promouvoir la diversité des expressions culturelles ;
- produire deux rapports mondiaux biennaux de suivi analysant les tendances actuelles, mesurant les progrès et identifiant les principales avancées et défis rencontrés par les Parties et les autres acteurs de politiques concernés dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

L'objectif global du projet consiste à jeter les bases nécessaires à des processus éclairés, transparents et participatifs d'élaboration de politiques, qui favorisent le développement de systèmes de bonne gouvernance afin de promouvoir la diversité des expressions culturelles sur la base des libertés fondamentales, tel que prévu par la Convention.

Objectif du panel :

Le panel de discussion offre à la sixième session de la Conférence des Parties une opportunité de rencontrer et d'échanger avec des bénéficiaires de projets de la Colombie et de l'Éthiopie et des membres de la Banque d'expertise de la Convention de 2005.

L'objectif est de partager et discuter collectivement des enseignements tirés et des défis rencontrés dans le cadre du projet, de même que de mieux comprendre comment les mécanismes de préparation de rapports et de suivi de la Convention contribuent au suivi participatif des politiques et, ainsi, à des systèmes de gouvernance durables de la culture.

Afin de lancer la discussion, une présentation des messages clef du Rapport mondial 2015 permettra d'aborder les façons dont les tendances émergentes et les domaines thématiques de suivi des politiques aident à « re-penser » les politiques culturelles au niveau national.

Les panélistes seront ensuite appelés à discuter du rôle et de l'impact de l'élaboration des rapports périodiques quadriennaux en tant qu'outil contribuant à des politiques culturelles éclairées et basées sur des données factuelles au niveau national. Ils examineront également les processus d'ouverture de nouveaux espaces de dialogue et de coopération entre les gouvernements, les acteurs de la société civile et les professionnels des médias ayant résulté des interventions de renforcement des capacités, leur fonctionnement et les défis qui les attendent.

Le débat devrait illustrer les interactions et les synergies entre les activités nationales destinées à collecter des informations et des données, et les processus globaux de suivi, ainsi que les façons dont, ensemble, ils peuvent mener à de nouveaux mécanismes de coopération pour l'échange, l'analyse et la diffusion d'information, tel que prévu par la Convention.

Programme :

- 10h00 – 10h05 Ouverture, Président de la sixième session de la Conférence des Parties à la Convention de 2005
- 10h05 – 10h20 Présentation de l'édition 2015 du Rapport mondial « Repenser les politiques culturelles », M. Yudhishtir Raj Isar, éditeur en chef du Rapport mondial et professeur en études des politiques culturelles, American University of Paris
- 10h20 – 10h30 Vidéo. Burkina Faso : suivi participatif des politiques en action
- 10h30 – 11h35 Panel de discussion, suivi d'une séance de questions et réponses avec le public

Modérateur : M. Yudhishtir Raj Isar

- M. Luis Armando Soto Boutin (Colombie), délégué permanent adjoint de la Colombie auprès de l'UNESCO, ancien directeur des affaires culturelles du Ministère de affaires étrangères, secrétaire exécutif de la Commission nationale colombienne pour l'UNESCO et membre de l'équipe nationale colombienne pour l'élaboration du rapport périodique
- M. Seminas Hadera (Éthiopie), fondateur et directeur de Gerar, le Pôle créatif, membre issu de la société civile de l'équipe nationale éthiopienne pour l'élaboration du rapport périodique
- Mme Christine M. Merkel (Allemagne), chef de la Division pour la culture, mémoire du monde, Commission allemande pour l'UNESCO, membre de la Banque d'expertise ayant réalisé une mission de renforcement des capacités au Maroc et en Tunisie et auteure ayant contribué au Rapport mondial
- Mme Anupama Sekhar (Inde), directrice du Département de la culture à la Fondation Asie-Europe, membre de la Banque d'expertise ayant réalisé une mission de renforcement des capacités en Indonésie